



Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en science des matériaux / caractérisation, ouvert au titre de l'affectataire université de technologie de Compiègne, session 2023

La directrice de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en science des matériaux / caractérisation, ouvert au titre de l'affectataire université de technologie de Compiègne, au titre de l'année 2023 :

Madame BERTAULD-DRELICH Audrey, maître de conférences, présidente, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Monsieur DAUZAT Bruno, ingénieur d'études, vice-président, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Monsieur CASTELLO Jérémie, ingénieur de recherche, expert, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

Madame RIPPA Sonia, ingénieur de recherche, suppléante, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Monsieur GROSSET Jean-François, maître de conférences hors classe, suppléant, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Direction des ressources
humaines
DRH/PR/CP

service.RH-recrutement@utc.fr

Université de
technologie
de Compiègne

Rue du Docteur
Schweitzer
CS 60319
60203 Compiègne cedex

Tél. 03.44.23.44.23
www.utc.fr

Fait à Compiègne, le 4 octobre 2023
La directrice de l'UTC,

Claire Rossi

